

Ajournement de la séance ordinaire du 4 décembre 2023 du conseil municipal de la Municipalité de Saint-Bernard tenue le 18 décembre 2023, à 20 h 30, sous la présidence de M. Francis Gagné, maire.

PRÉSENCES :

Sont présents, M. Etienne Lemelin, M. Patrice Bilodeau, M. Gilbert Grenier, Mme Anne-Marie Couture, Mme Ginette Camiré et Mme Sonia Tremblay.

Marie-Eve Parent, directrice générale et greffière-trésorière, est également présente.

277-12-2023

ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT NO. 352-2024 FIXANT LES TAUX DE TAXES ET LES TARIFS DE COMPENSATION POUR LES SERVICES MUNICIPAUX DE L'ANNÉE 2024 :

Considérant qu'un avis de motion du présent projet de règlement a été donné à la séance ordinaire du conseil du 4 décembre 2023;

En conséquence, il est proposé par Mme Ginette Camiré, appuyé par Mme Sonia Tremblay et résolu à l'unanimité :

D'adopter le projet de règlement portant le no. 352-2024, tel que ce projet de règlement a été soumis à ce conseil pour adoption ce 18 décembre 2023, lequel est signé et daté par le maire et la directrice générale et greffière-trésorière et inséré au livre des règlements de la municipalité.

Ce projet de règlement a pour objet de fixer les taux de taxes et les tarifs de compensation pour les services municipaux de l'année 2024.

278-12-2023

ACCEPTATION DES COMPTES :

Proposé par Mme Anne-Marie Couture,
Appuyé par Mme Ginette Camiré,
Et résolu que les comptes suivants soient acceptés et payés :

Chèques de C2300058 à C2300059	49 902.11 \$
Paiements Internet L2300982 à L2301026	115 991.80 \$
Paiements Internet P2300001 à P2300021	625.00 \$
Pour un grand total de :	166 518.91 \$

279-12-2023

RECOMMANDATION DE RENOUVELLEMENT DE MANDAT-OFFICE RÉGIONAL D'HABITATION DE LA NOUVELLE-BEAUCE :

Considérant que le mandat de la représentante de votre municipalité au conseil d'administration de l'Office régional d'habitation de La Nouvelle-Beauce, viendra à échéance le 31 décembre prochain;

En conséquence, il est proposé par M. Etienne Lemelin, appuyé par Mme Anne-Marie Couture, et résolu à l'unanimité :

Que la Municipalité de Saint-Bernard recommande le renouvellement du mandat de madame Ginette Camiré pour siéger au conseil d'administration de l'Office régional d'habitation de La Nouvelle-Beauce pour

une durée de trois (3) ans, débutant le 1^{er} janvier 2024 et se terminant le 31 décembre 2026.

280-12-2023

CERTIFICAT DE PAIEMENT NO. 7 POUR LES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DU PAVILLON DES LOISIRS:

Considérant que des travaux d'aménagement du bâtiment sis au 1512, rue Saint-Georges ont débuté pour en faire le Pavillon des loisirs;

En conséquence, il est proposé par M. Etienne Lemelin, appuyé par Mme Ginette Camiré et résolu à l'unanimité :

Que le conseil municipal accepte le certificat de paiement no. 7 de la firme d'architecte Diane Gervais au montant de 67 379.67 \$ plus les taxes en date du 30 novembre 2023 payable à Les Constructions G.B.M. Inc.

281-12-2023

CLÔTURE DE LA SÉANCE :

Proposé par M. Patrice Bilodeau,
Appuyé par M. Gilbert Grenier,
Et résolu que la séance ordinaire de ce conseil soit levée à 20 h 45.

Francis Gagné, maire

Marie-Eve Parent, directrice générale
et greffière-trésorière

Je, Francis Gagné, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Francis Gagné, maire

Je, soussignée, Marie-Eve Parent, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Saint-Bernard, certifie et déclare que l'argent pour les dépenses autorisées et acceptées lors cette séance ordinaire est disponible.

Marie-Eve Parent, directrice générale
et greffière-trésorière